



Élections fédérales 2021

Comparatif pour les élections fédérales



Centrale des syndicats
du Québec

Introduction







La campagne électorale fédérale a été lancée le 15 août dernier et sera courte : d'une durée de cinq semaines (le minimum), puis son scrutin se tiendra le 20 septembre prochain. Afin d'y voir plus clair parmi les nombreux engagements et les nombreuses promesses des formations politiques, nous présentons ce comparatif des programmes des partis.

Nous avons retenu les programmes des six formations politiques les plus importantes et dont l'appui est mesuré par les maisons de sondage. Nous avons priorisé sept thématiques qui nous apparaissent essentielles : l'assurance médicaments et les transferts en santé; la fiscalité, les finances publiques et l'économie; l'assurance-emploi et les droits du travail; l'environnement et les ressources naturelles; la condition des femmes; la pandémie et les enjeux autochtones.


Le contenu de ce comparatif sera évolutif tout au long de la campagne électorale et au rythme de la publication des engagements des partis politiques. Nous avons puisé les informations à même leurs plateformes politiques et leurs sorties médiatiques.

Ce comparatif se veut neutre et non partisan. Bonne lecture!

Voici les slogans des partis retenus pour cette campagne électorale :

	Parti libéral du Canada	<i>Avançons ensemble</i>
	Parti conservateur du Canada	Québec : <i>Agir pour le Québec</i> Reste du Canada : <i>Agir pour l'avenir</i>
	Nouveau Parti démocratique	Québec : Oser ensemble Reste du Canada : <i>Fighting for you</i>
	Bloc québécois	<i>Québécois</i>
	Parti vert du Canada	<i>Il faut de l'audace</i>
	Parti populaire du Canada	<i>Fort et libre</i>


1. Assurance médicaments et transferts en santé




<p>Parti libéral du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Normes nationales envisagées en matière de soins de longue durée (9 G\$ sur cinq ans). Investissement conditionnel à la hausse du salaire des préposés (25 \$/heure) et à la formation de 50 000 préposés de plus• Investissement pour l'embauche de 7 500 médecins de famille et d'infirmières (3 G\$)• Investissement pour l'élimination des listes d'attente (6 G\$)• Élargissement des services de santé virtuels (400 M\$ sur quatre ans)• Amélioration des soins palliatifs (29,8 M\$ sur six ans) et uniformisation de la mise en œuvre du régime d'aide médicale à mourir du Canada (12,2 M\$ sur cinq ans)• Mise sur pied de l'initiative pour vieillir dans la dignité à la maison (90 M\$ sur trois ans)• Nouvelle ligne d'aide nationale et bonification du <i>Programme sur l'usage et les dépendances aux substances</i> (116 M\$)• Contribution à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (28,6 M\$ sur cinq ans)• Mise sur pied d'un Institut national de recherche sur la santé des femmes (20 M\$ sur cinq ans)• Stratégie nationale pour le trouble du spectre de l'autisme (15,4 M\$ sur deux ans)• Construction de huit sites de collecte de plasma à travers le pays (20 M\$ sur trois ans)• Soutien au recrutement de professionnels de la santé dans les régions rurales et éloignées• Augmentation de l'exonération du remboursement des prêts étudiants pour un plus large éventail de professionnels de la santé (pour inclure des dentistes, des pharmaciens, des travailleurs sociaux, des professionnels de la santé mentale et plus encore)• Mesure incitative fiscale afin de réduire les coûts associés à l'établissement d'une clinique dans ces communautés
---	--

**Parti
conservateur
du Canada**





- Taux de croissance annuel des transferts en santé d'au moins 6 % (60 G\$ au cours des dix prochaines années)
- Plan d'action en santé mentale :
 - Accès à des soins à un million de Canadiens de plus
 - Crédit d'impôt de 25 % sur les coûts aux employeurs intégrant une protection à leurs régimes d'avantages sociaux (les trois premières années)
 - Subventions aux organismes offrant des programmes en santé mentale et en bien-être (projet pilote de 150 M\$ sur trois ans)
 - Création d'une ligne téléphonique de prévention du suicide à trois chiffres
- Programme de lutte contre la toxicomanie/crise des opioïdes :
 - Création de 1 000 places de traitements en résidences et de 50 centres communautaires (325 M\$ sur trois ans)
 - Partenariat avec les provinces pour s'assurer que des trousseaux de naloxone sont offerts gratuitement partout au pays
 - Efforts des forces de l'ordre dirigés vers les trafiquants plutôt que vers les toxicomanes
- Rénovation des établissements qui offrent des soins de longue durée (3 G\$ sur trois ans)
- Augmentation de la production canadienne de vaccins et d'équipements de protection individuelle et négociation avec les pharmaceutiques pour réduire le prix des médicaments
- Prolongation des prestations de l'assurance-emploi pour les gens atteints d'une maladie grave (de 15 à 52 semaines)
- Aide médicale à mourir : doubler les investissements fédéraux directs dans les soins palliatifs, conditionnel :
 - Au rétablissement de la période d'attente de 10 jours/exigence de deux témoins indépendants
 - À l'exigence que la demande vienne des patients
 - À l'interdiction pour les travailleurs de la santé d'engager une conversation sur le sujet
 - À l'interdiction pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale
- Avortement :
 - Promesse de ne soutenir aucune mesure législative visant à réglementer l'avortement
 - Soutien au droit de conscience des professionnels de la santé, qui pourraient refuser de pratiquer un acte médical contraire à leurs valeurs


	<ul style="list-style-type: none">• Fin à l'interdiction discriminatoire de donner du sang, qui touche notamment la communauté LGBTQ+• Interdiction des thérapies de conversion
<p>Nouveau Parti démocratique</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Accès universel (intégration au système de santé) :<ul style="list-style-type: none">- Des soins dentaires : régime dentaire couvrant notamment les soins préventifs- Des médicaments : mise en place d'un régime d'assurance médicaments, d'ici la fin de 2022 (10 G\$ par année)- Des soins en santé mentale : inclus dans l'assurance maladie• Soins de longue durée :<ul style="list-style-type: none">- Administration par le régime public- Établissement de normes pancanadiennes pour garantir la sécurité, le confort et la qualité des soins- Amélioration des conditions de travail du personnel• Bonification de l'allocation pour les aidants naturels/crédit d'impôt remboursable• Règlementation de la vente de produits naturels• Mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne sur l'autisme et sur la démence• Crise des opioïdes : en faire une urgence de santé publique/mettre fin à la criminalisation de la toxicomanie• Droit à l'avortement :<ul style="list-style-type: none">- Garder le débat clos- Assurer l'accessibilité partout au Canada (sans obstacle)• Contraceptifs d'ordonnance et de soins de santé reproductive (assurer l'accessibilité et le remboursement)• Communautés LGBTQ+ :<ul style="list-style-type: none">- Faciliter le don de sang- Interdire les thérapies de conversion- Couvrir les chirurgies d'affirmation du genre et les médicaments nécessaires sous les régimes publics d'assurance maladie


<p>Bloc québécois</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Cheval de bataille : exiger l'augmentation à 35 %, sans condition, de la contribution fédérale aux transferts en santé (suivie d'une indexation annuelle minimale de 5 %)• 50 semaines d'assurance maladie pour les grands malades (au lieu des 15 à 26 semaines actuellement autorisées)• Crédit d'impôt pour les soins à domicile• Mise en place d'une politique pharmaceutique canadienne, qui favoriserait l'accès à des médicaments à couts réduits• Enquête sur les liens entre Santé Canada et les multinationales fabriquant des pesticides• Avortement : reconnaissance du droit « inaliénable des femmes à disposer de leur corps »
<p>Parti vert du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Soins de longue durée :<ul style="list-style-type: none">- Service de base assuré par l'État, accessible et universel/fin des résidences privées de soins de longue durée- Mise en place de normes nationales avec des sanctions sévères si elles ne sont pas respectées- Augmentation des effectifs dans les CHSLD (garantir un minimum de quatre heures de soins personnels réglementés par jour pour chaque résident)- Augmentation des salaires et des avantages sociaux des employés/s'assurer d'une formation appropriée- Augmentation de la proportion des investissements (de 13 % à 35 % afin d'atteindre la moyenne de l'OCDE)• Mise en place un programme national d'assurance médicaments• Lutte contre la crise des opioïdes :<ul style="list-style-type: none">- Décriminalisation de la possession de drogues- Meilleur financement des soins de santé et de santé mentale- Approvisionnement sécuritaire aux consommateurs de drogues• Plan national de prévention des suicides
<p>Parti populaire du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance de la santé comme une compétence exclusive des provinces• Remplacement des transferts en santé par un « transfert permanent de points d'impôt d'une valeur équivalente aux provinces et aux territoires »• Transfert de responsabilités aux provinces : financement et gestion des soins de santé, qui devraient reposer sur des systèmes mixtes privé-public



2. Fiscalité, finances publiques et économie

	Économie	Finances publiques	Paradis fiscaux et fiscalité internationale
<p>Parti libéral du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolonger le <i>Programme d'embauche pour la relance</i> jusqu'en mars 2022 • Soutien au secteur du tourisme avec la subvention salariale et de loyer jusqu'au printemps 2022 • Soutien au secteur des arts et de la culture avec une subvention équivalente aux ventes de billets pour compenser la réduction de la capacité des salles • Diverses mesures pour faciliter le financement des PME 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausser le taux d'imposition des banques et des compagnies d'assurance de 15 % à 18 % pour les profits au-delà de 1 G\$ • Taxe sur les produits de luxe (voitures et avions de plus de 100 000 \$ et bateaux de plus de 250 000 \$) • Taxe de 1 % sur les immeubles vacants ou sous-utilisés appartenant à des non-résidents • Nouvelle taxe sur les produits du vapotage • Nouvelles mesures fiscales pour favoriser l'accès à la propriété 	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe de 3 % sur les revenus bruts des géants du Web jusqu'à la mise en œuvre d'une solution mondiale acceptable • Limiter la déduction pour frais d'intérêt des entreprises
<p>Parti conservateur du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Payer 25 % à 50 % du salaire des employés nouvellement embauchés pendant six mois après la fin du programme de subvention salariale • Crédit d'impôt à l'investissement de 5 % pour tout investissement en 2022 et 2023 avec remboursement complet de 25 000 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour à l'équilibre budgétaire sur une période de dix ans • Contrôle des dépenses lorsque la reprise commencera • Mesures de relance ciblées et limitées dans le temps • Élimination progressive des dépenses d'urgence liées à la pandémie 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausser le financement de l'Agence de revenu du Canada pour renforcer l'application de l'imposition internationale des multinationales et lutter contre l'évasion fiscale • Améliorer le programme visant la

	<p>pour les petites entreprises</p> <ul style="list-style-type: none">• Crédit d'impôt de 25 % sur un montant maximal de 100 000 \$ pour un investissement dans une petite entreprise (au cours des deux prochaines années)• Offrir des prêts (maximum 200 000 \$) pour la relance des PME des secteurs de l'hôtellerie, du commerce de détail et du tourisme (avec un congé de remboursement jusqu'à 25 %)• Conclure de nouveaux accords commerciaux avec les « pays libres »• Crédit d'impôt de 15 % pour les dépenses de vacances au Canada (en 2022 et maximum de 1 000 \$)• Doubler l'Allocation canadienne pour les travailleurs à faible revenu• Créer le Fonds de formation professionnelle du Canada pour investir 250 M\$ sur deux ans• Créer le Prêt canadien pour la formation des	<ul style="list-style-type: none">• Stimuler le taux de croissance des transferts aux provinces en matière de santé• Procéder à un examen exhaustif du régime fiscal afin d'améliorer la compétitivité, de réduire les taux et de simplifier les règles	<p>vérification de la conformité fiscale des contribuables fortunés</p> <ul style="list-style-type: none">• Appliquer une taxe sur les services numériques de 3 % aux géants du Web• Collaborer avec les partenaires internationaux pour s'attaquer aux multinationales qui font de l'évasion fiscale• Opposition à la proposition de taux minimal mondial d'imposition sur les grandes entreprises (proposition du G20 et de l'OCDE)• Mesurer et rapporter l'écart fiscal par type d'imposition
--	--	--	---



	<p>travailleurs (prêt maximum de 10 000 \$ à faible taux d'intérêt et destiné aux travailleurs)</p>		
<p>Nouveau Parti démocratique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la formation et la requalification professionnelle en permettant aux travailleurs de bénéficier de l'assurance-emploi lors d'un retour aux études • Maintien de la subvention salariale d'urgence et de la subvention d'urgence pour le loyer jusqu'au plein rétablissement de l'économie • Prime à l'embauche pour les PME • Accroissement de la capacité de production canadienne de produits essentiels • Plafonnement des frais de cartes de crédit à 1 % pour les commerçants • Soutien accru aux PME pour l'exportation • Amélioration de la transparence des négociations commerciales internationales, évaluer leurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe temporaire de 15 % sur les profits exceptionnels de grandes entreprises pendant la pandémie • Hausser le taux d'imposition des sociétés de 15 % à 18 %, en maintenant le taux réduit pour les petites entreprises • Hausser le palier d'imposition le plus élevé (pour les revenus de plus de 210 000 \$) de 33 % à 35 % • Impôt sur la fortune de 1 % pour les avoirs de plus de 10 M\$ • Hausse du taux d'inclusion des gains en capital de 50 % à 75 % • Taxe de 20 % sur l'achat de résidences par des sociétés étrangères ou des personnes non citoyennes ni résidentes permanentes • Taxe sur les produits de luxe (yachts et jets privés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la transparence des impôts payés par les grandes sociétés • Éliminer les échappatoires fiscales (par exemple, celle sur les options d'achat d'actions profitant aux dirigeants d'entreprises) • Augmentation du financement de l'Agence du revenu du Canada pour assurer une meilleure conformité des entreprises • Obliger les entreprises à prouver la nécessité économique de leurs opérations à l'étranger


	<p>impacts au niveau social, environnemental et sexospécifique et s'assurer que d'éventuels accords comportent des protections en matière du travail, de droits de la personne et de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diverses mesures sectorielles pour favoriser certains pans de l'économie (automobile, pêche, foresterie, tourisme, métallurgie) 		
<p>Bloc québécois</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) — pouvant être réactivée en cas de nouvelles vagues de la COVID-19 • Stratégie industrielle favorisant une certaine autosuffisance dans certains domaines stratégiques • Politique d'approvisionnement qui favorise les PME d'ici (avec prise en compte des impacts environnementaux) • Plusieurs mesures pour des secteurs spécifiques (agroalimentaire, 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de revenus unique administrée par le Québec • Augmentation des transferts aux provinces en santé, pour couvrir 35 % des coûts • Droit de retrait automatique avec compensation pour les programmes fédéraux dans les champs de compétences des provinces • Impôt supplémentaire spécial sur les grandes fortunes • Fin de la TPS sur les factures d'Hydro-Québec pour les ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • S'attaquer à l'évitement fiscal des grandes entreprises (pas de détails sur les moyens précis envisagés) • Redevance de 3 % sur les revenus des géants du Web pour les arts et les médias




	<p>aérospatiale, foresterie, aluminium, pêche)rie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits d'impôt pour les soins à domicile, le télétravail (pérenniser le crédit temporaire actuel) et pour les nouveaux arrivants s'établissant en région 	
<p>Parti vert du Canada</p> 		<ul style="list-style-type: none"> • Le Parti vert du Canada appliquerait un impôt de 1 % sur la richesse nette (familiale) supérieure à 20 M\$ ainsi qu'une taxe sur les produits de luxe • Imposer une taxe sur les transactions financières de 0,5 % dans le secteur de la finance • Augmenter le taux d'imposition fédéral des sociétés de 15 à 21 % • Prélever une surtaxe de 5 % sur les bénéfices des banques commerciales • Éliminer la déduction de 50 % des frais de repas et de représentation des entreprises (y compris les billets de saison et les loges privées lors d'événements sportifs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger que les sociétés transnationales de commerce électronique (ex. Google et Facebook) faisant affaire au Canada s'enregistrent, perçoivent et remettent les taxes là où le produit ou le service est consommé • Supprimer les échappatoires fiscales liées aux options d'achat d'actions et les échappatoires fiscales relatives aux gains en capital. Le parti taxerait les fonds cachés dans les paradis fiscaux à l'étranger
<p>Parti populaire du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer progressivement tous les programmes liés à la COVID-19 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impôts (particuliers, entreprises et gains en capital) 	<p>Aucun engagement</p>

	<ul style="list-style-type: none">• Éliminer le déficit et la dette canadienne en deux ans en comprimant les dépenses (subvention aux entreprises, aide étrangère au développement, Radio-Canada, péréquation, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Élimination de toutes les subventions aux entreprises• Réduction de l'impôt des entreprises de 15 % à 10 %• Supprimer sur un mandat l'impôt sur le gain en capital (réduction du taux d'inclusion de 50 % à 0 %)• Impôt personnel : l'exemption personnelle de base passerait à 15 000 \$ et seulement deux taux d'imposition seraient conservés : un taux de 15 % pour ceux qui ont des revenus de 15 000 \$ à 100 000 \$ et un taux de 25 % pour les contribuables gagnant plus de 100 000 \$ par année	
--	--	--	--


3. Assurance-emploi et droits du travail

<p>Parti libéral du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Prolonger les mesures de soutien aux travailleurs et aux entreprises, bonifier celles de l'industrie touristique• Bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs (1,7 M\$ par année)• Assurance emploi :<ul style="list-style-type: none">- Maintenir les barèmes d'accès actuels (420 heures)- Maintenir le projet pilote pour les travailleurs saisonniers- Faire passer la durée de l'assurance-emploi maladie à 26 semaines• Garantir dix jours de congé de maladie payés• Interdire le recours à des « briseurs de grève » lorsqu'un employeur, dans un secteur sous réglementation fédérale, met ses employés syndiqués en lock-out• Élaborer avec les employeurs fédéraux une nouvelle politique sur le « droit de se déconnecter »• Augmenter le salaire minimum fédéral à 15 \$• Bonifier les aides pour des stages et des formations pour les jeunes en emploi (500 000 nouvelles possibilités de formation et d'emploi dès 2021 pour les jeunes et les travailleurs (3,5 G\$))
<p>Parti conservateur du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Créer un million de nouveaux emplois perdus pendant la pandémie en aidant les secteurs les plus touchés• Remplacer la PCU par une subvention pour les nouveaux emplois et par un congé de TPS pendant un mois dans les secteurs du commerce, du tourisme et des petites entreprises• Doubler l'Allocation canadienne pour travailleurs afin d'aider les travailleurs pauvres• Porter la durée de l'assurance-emploi maladie grave à 52 semaines et passer temporairement de 55 % à 75 % de remplacement de salaire dans les provinces en récession• Bonifier temporairement les prestations d'assurance-emploi (de 55 % à 75 % du salaire) aux sans-emplois qui résident dans une province en récession. La bonification prendrait fin au moment où la province retrouve une situation de croissance• Obligation pour les employeurs de cotiser aux régimes de sécurité sociale (A-E et RPC) pour les pigistes, les travailleurs de plateforme et ceux autonomes• Obligation d'inclure un employé au sein du conseil d'administration des grandes entreprises de juridiction fédérale

	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le travail à domicile et les horaires flexibles en réformant le <i>Code du travail</i>. Favoriser la syndicalisation des grandes entreprises « ayant des antécédents antisyndicaux »• Création d'un fond de formation pour aider au reclassement et bonification de la subvention pour encourager la création d'emplois d'apprentis. Prêt individuel de 10 000 \$ pour suivre une formation liée à l'emploi
<p>Nouveau Parti démocratique</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Prolongation des mesures de soutien aux travailleurs• Assurance-emploi :<ul style="list-style-type: none">- La rendre accessible pour les personnes qui retournent aux études, qui quittent pour la garde d'enfants ou pour prendre soin d'un membre malade de leur famille- Prolongation de l'assurance-emploi de maladie de 15 à 50 semaines- Projet pilote pour les travailleurs saisonniers pour prolonger de 5 semaines leur période de prestation- Supplément de faible revenu accordant un minimum de 2 000 \$ par mois pour les personnes touchant de l'assurance-emploi- Protection de la caisse de l'assurance-emploi contre l'utilisation d'éventuels surplus par les gouvernements- Gel des taux de cotisations jusqu'à un redressement de l'économie• Introduction d'un revenu minimum garanti pour tous. La première étape visera les personnes âgées et les personnes handicapées• Garantir dix congés de maladie payés• Bonification substantielle du congé parental de l'assurance-emploi et doubler la durée pour les parents de jumeaux• Mettre à jour le <i>Code canadien du travail</i> pour renforcer les protections des travailleurs• Mettre en place une loi anti-briseur de grève• Élargir la portée de la <i>Loi sur l'équité salariale</i> pour quelle protège aussi les minorités ethniques• Amélioration et protection des régimes de retraite :<ul style="list-style-type: none">- Protection des régimes de retraite à prestations déterminées contre leur conversion et leur détournement- Consolidation des régimes publics de retraite- Création d'un programme d'assurance-retraite pour protéger contre les faillites

	<ul style="list-style-type: none">• Salaire minimum fédéral à 15 \$ immédiatement, augmentation progressive à 20 \$ et ensuite indexé au cout de la vie• Obligation aux employeurs de consacrer 1 % à la formation
<p>Bloc québécois</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Suspendre la Prestation canadienne de la relance économique entre les vagues de la pandémie• Mieux harmoniser la PCU et la pension de vieillesse afin d'éviter la surimposition• Assurance-emploi :<ul style="list-style-type: none">- Offrir une meilleure protection des travailleurs autonomes, ceux à statut particulier et les saisonniers- Porter la durée de l'assurance-emploi maladie à 50 semaines• Projet de loi pour une meilleure protection des travailleurs sous juridiction fédérale (interdiction des briseurs de grève, retrait préventif)• Obligation d'utiliser des curriculum vitae anonymes dans la fonction publique fédérale pour mettre fin à la discrimination• Faire des caisses de retraite des créanciers prioritaires en cas de faillite d'une entreprise• Encourager le retour au travail des retraités en éliminant la pénalité fiscale associée au revenu d'appoint
<p>Parti vert du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Demande depuis plusieurs années la mise en place d'un revenu minimum garanti• Protection des régimes de retraite contre leur détournement lors des faillites ou des restructurations
<p>Parti populaire du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la création d'emplois bien rémunérés en réduisant les impôts des entreprises• Signer des traités de libre-échange seulement avec des « pays libres » afin de protéger nos travailleurs



4. Environnement et ressources naturelles


<p>Parti libéral du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Réduire de 40 % à 45 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005. Le parti s'engage à établir des cibles sur 5 ans pour que le Canada atteigne la carboneutralité d'ici 2050• Les libéraux prévoient mettre fin aux subventions aux énergies fossiles en 2023 et ils promettent de continuer à augmenter le prix sur la pollution• Ils s'engagent à ce que la pollution du secteur pétrolier et gazier ne dépasse pas les niveaux actuels et que ces secteurs réduisent leurs émissions de méthane d'au moins 75 % en deçà des niveaux de 2012 d'ici 2030• Ils promettent de mettre fin aux exportations de charbon thermique du Canada et par l'intermédiaire du Canada d'ici 2030• Quant au projet de 3^e lien entre Québec et Lévis, le parti se montre ouvert à financer la portion du projet liée aux transports en commun• Investir 1,5 G\$ de plus dans le programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission et y inclure l'achat de véhicules d'occasion• Exiger que 100 % des ventes de véhicules de poids moyen et lourd soient des véhicules à zéro émission d'ici 2035• Investir 5 G\$ dans l'<i>Accélérateur net zéro</i> du Fonds stratégique pour l'innovation• Investir 319 M\$ dans les technologies de captage du CO₂• Réduire de 50 % le taux d'imposition des sociétés et des PME qui fabriquent des technologies zéro émission• Créer un « recensement de l'environnement »• Créer un centre d'excellence pour les batteries• Instaurer des codes et des normes pour les bornes de recharge• Instaurer un programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone• Offrir des prêts sans intérêt pour l'amélioration écoénergétique des bâtiments (maximum 40 000 \$)• Protéger 25 % du territoire d'ici 2025• Stabiliser et conserver les populations de saumon sauvage du Pacifique• Améliorer la préparation aux feux de forêt dans les parcs nationaux
---	--


**Parti
conservateur
du Canada**




- Taxer les produits en provenance de pays dont les normes en matière d'environnement et de gaz à effets de serre (GES) sont moins sévères qu'au Canada
- Remplacer la tarification du carbone par un prix sur le carbone limité à 50 \$ la tonne pour les particuliers, à 170 \$ pour les « grands émetteurs ». Les montants récoltés seraient retournés aux consommateurs afin de leur permettre d'acheter des biens et des services « écoénergétiques »
- Investir 5 G\$ dans les technologies de captage, d'utilisation et du stockage du carbone
- Miser sur la gestion des forêts et des cultures et sur la restauration des prairies et des milieux humides
- Protéger 25 % du territoire canadien
- Évaluer les stocks de poissons et les reconstituer; renforcer les exigences pour l'élevage du saumon et mettre en place une loi sur l'aquaculture moderne
- Corriger le processus d'évaluation environnementale pour faciliter la réalisation de projets
- Faire adopter une loi pour empêcher les manifestants de bloquer les projets d'infrastructure
- Réaliser le projet *Trans Mountain*, traiter en priorité les projets de pipeline qui facilitent l'exportation des hydrocarbures
- Lancer une stratégie fédérale sur l'exportation du gaz naturel liquéfié
- Exiger que 30 % des véhicules légers soient zéro émission d'ici 2030
- Investir un milliard dans le développement au Canada de composantes pour véhicules électriques et un autre milliard pour les véhicules à hydrogène
- Travailler avec les États-Unis pour établir des normes communes pour les bornes de recharge et en doter les bâtiments fédéraux d'ici 2025
- Augmenter la consommation de gaz naturel de 15 % d'ici 2030
- Investir un milliard dans les petits réacteurs nucléaires modulaires afin de les déployer à la grandeur du pays
- Nommer un conseiller national en résilience aux catastrophes naturelles
- Exécuter une stratégie sur les minéraux critiques afin de tirer profit des ressources minières du pays
- Respecter la gestion l'offre pour les industries laitières
- Régler le conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis


	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie sur l'avenir de la foresterie • Les conservateurs s'engagent à financer 40 % du projet de 3^e lien entre Québec et Lévis, sans condition, comme le réclame le gouvernement du Québec • Il s'engage à réaliser le projet <i>Trans Mountain</i>
<p>Nouveau Parti démocratique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de gaz de 50 % d'ici 2030 sur la base de 2005 • Passer à l'approvisionnement électrique pour l'ensemble des bâtiments du pays d'ici 2040 • Mettre sur pied un Bureau de la responsabilité climatique qui superviserait l'ensemble des mesures pour le climat • Renforcer la tarification du carbone • Cesser de subventionner les énergies fossiles et utiliser les sommes pour financer les énergies propres et les projets d'efficacité énergétique • Forcer l'industrie pétrolière à payer pour le nettoyage des puits inactifs • Protéger 30 % du territoire canadien • Restaurer les habitats naturels du poisson et reconstituer les stocks • Interdire l'utilisation des plastiques à usage unique et tenir les entreprises responsables du cycle de vie de leurs produits et de leurs emballages • Instaurer des mesures pour faciliter la réparation de produits • Renoncer à tout financement du projet de troisième lien à Québec • Investir en innovation forestière et soutenir les produits du bois canadien à valeur ajoutée • Soutenir la recherche et le développement en foresterie • Développer l'accès aux marchés pour les produits du bois afin de maintenir notre compétitivité
<p>Bloc québécois</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire inscrire les cibles de réduction de GES dans la <i>Loi sur la carboneutralité</i> • Instaurer un « test climat » pour mesurer l'impact environnemental de l'ensemble des politiques fédérales • Établir la péréquation verte : forcer les provinces plus polluantes à payer une taxe carbone aux provinces moins polluantes • Abolir complètement les subventions aux énergies fossiles • <i>Mettre fin au projet d'élargissement de Trans Mountain</i>

	<ul style="list-style-type: none">• Bloquer toute proposition de passage sur le territoire du Québec de projets encourageant les industries pétrolières et gazières• Instaurer une loi zéro émission pour obliger les concessionnaires automobiles à rendre disponibles suffisamment de véhicules électriques aux consommateurs• Sabrer dans la stratégie canadienne pour l'hydrogène• S'opposer au développement nucléaire• Instaurer une loi sur l'obsolescence programmée• Mettre en place une enquête sur les liens entre Santé Canada et l'industrie des pesticides• Financer un programme fédéral pour contrer l'érosion des berges• Mettre en place un plan de maximisation du potentiel de la forêt québécoise• L'opinion du chef et la position du parti divergent à propos du 3^e lien entre Québec et Lévis, un projet routier qu'ils jugent toutefois relever exclusivement de la compétence du Québec et pour lequel Ottawa n'a pas son mot à dire
<p>Parti vert du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Réduire, d'ici 2030, les émissions de GES de 60 % par rapport à 2005• Établir un budget carbone détaillé pour ne pas dépasser le seuil de 1,5 degré de réchauffement• Le parti interdirait d'ici 2030 la vente de tous les véhicules particuliers équipés d'un moteur à combustion interne• Imposer un tarif sur certaines importations de pays ayant des politiques climatiques faibles• Annuler tous les projets de pipeline et interdire la fracturation hydraulique• Mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles• Établir un corridor électrique national• Investir dans les énergies renouvelables et dans les technologies propres• Financer des rénovations énergétiques de grande ampleur des bâtiments• Augmenter annuellement la taxe sur le carbone• Créer une loi de transition équitable pour protéger les travailleurs de l'industrie pétrolière qui devront se réorienter• Créer le poste de directeur général du climat• Augmenter la superficie et l'accessibilité des parcs nationaux

	<ul style="list-style-type: none">• Interdire les exportations de charbon thermique au Canada• Transformer l'Organisation mondiale du commerce en « organisation mondiale du commerce et du climat »• Interdire dès 2021 les plastiques à usage unique non essentiels et exiger que, d'ici 2030, tous les emballages plastiques contiennent au moins 50 % de contenu recyclé• Élargir VIA Rail à un réseau ferroviaire et d'autocars• Investir 500 millions de dollars en 2022-2023 dans le développement de réseaux ferroviaires régionaux et construire des systèmes de train à grande vitesse électrifié dans le triangle Toronto-Ottawa-Montréal-Québec et dans le corridor Calgary-Edmonton• Augmenter le financement du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes• Protéger au moins 30 % des eaux douces et des terres de chaque écosystème canadien d'ici 2030 et 50 % d'ici 2050• Moderniser la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i> et garantir le droit à un environnement sain• Exiger l'étiquetage des produits chimiques et des OGM dans les produits de consommation• Soutenir un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins au moins jusqu'en 2030
<p>Parti populaire du Canada</p> <p>PARTI POPULAIRE </p>	<ul style="list-style-type: none">• Éliminer la taxe carbone• Se retirer de l'Accord de Paris• Abandonner toute aide financière aux pays en développement pour la réduction de leurs émissions de GES• Abolir les subventions aux technologies vertes• Investir dans les stratégies d'atténuation « si des problèmes résultent d'un changement climatique naturel »• Simplifier le processus d'approbation des projets de pipeline• Contrer la propagande anti-pétrole


5. Condition des femmes



	Conciliation famille-travail-études	Violence	Autres
<p>Parti libéral du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de services éducatifs à la petite enfance à 10 \$ par jour en moyenne partout au Canada, à l'exception du Québec • Collaboration avec le Québec pour tirer parti de son système de services éducatifs à la petite enfance afin de créer plus de places • Doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire, qui permettrait à des aînés demeurant à domicile de recevoir jusqu'à 1 500 \$ supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre • Création d'une base de données nationale sur les féminicides • 236 M\$ pour lutter contre les inconduites sexuelles et la violence fondée sur le genre dans les Forces armées canadiennes • Aider les femmes à faible revenu et les enfants fuyant la violence à payer leur loyer par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour le logement (315,4 M\$) 	

	Conciliation famille-travail-études	Violence	Autres
<p style="text-align: center;">Parti conservateur du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Conversion de la déduction pour frais de garde en un crédit d'impôt remboursable couvrant 75 % des frais liés à la garde d'enfants pour les familles à faible revenu (remboursement dans l'année et non à la production des impôts) • Création de la Prestation canadienne pour les soins aux aînés (200 \$ par mois) pour les aidants familiaux qui vivent avec un proche de 70 ans et plus • Bonification de 1 000 \$ des programmes de congés de maternité et parentaux • Versement de l'Allocation canadienne pour enfants à partir du septième mois de grossesse • Trois jours de congé de deuil pour les parents vivant une fausse couche 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'élimination du harcèlement sexuel notamment dans les Forces armées canadiennes <p>Violence conjugale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification du <i>Code criminel</i> pour reconnaître comme circonstance aggravante le fait que l'agression est commise quand la victime est dans une relation conjugale et une peine minimale de deux ans • Application de la <i>Loi de Clare</i> permettant les corps policiers d'informer la victime (dans le cas d'une plainte présumée de violence conjugale) des antécédents criminels pertinents du suspect • Augmentation de l'Allocation canadienne pour enfants pour les victimes de violence conjugale (500 \$ la première année, 250 \$ l'année suivante) • Encourager les partenariats entre les refuges pour femmes victimes de 	<p>Avortement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne soutenir aucune mesure législative visant à réglementer l'avortement, dont l'accès doit être offert, selon eux, aux femmes à travers le pays • Soutenir le droit de conscience des professionnels de la santé, qui pourraient refuser de pratiquer un acte médical contraire à leurs valeurs <p>Place des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien des initiatives visant à encourager les femmes à travailler dans des milieux à prédominance masculine • Financement et soutien aux femmes dirigeantes d'entreprise • Stratégie nationale de mentorat • Rechercher des femmes pour les nominations au fédéral • Plan de recrutement mis en place dans les entreprises sous réglementation



		<p>violence conjugale et les établissements d'enseignement</p> <p>Traite de personnes et exploitation sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcer les lois en matière de traite de personne pour respecter le Protocole de Palerme• Modification du Code criminel• Élimination de l'enquête préliminaire• Ajout de 100 M\$ sur cinq ans pour la formation des forces de police non provinciale	<p>fédérale et les organismes fédéraux favorisant le recrutement de femmes qualifiées pour les postes de haute direction</p> <p>Communauté LGBTQ+</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettrait fin à l'interdiction discriminatoire de donner du sang, qui touche notamment la communauté LGBTQ+• Interdirait les thérapies de conversion• Les réfugiés des communautés LGBTQ+ ou qui fuient le régime chinois seraient notamment privilégiés• Souhaite faire du projet <i>Rainbow Refugee Assistance</i> un programme permanent
--	--	---	--





	Conciliation famille-travail-études	Violence	Autres
<p style="text-align: center;">Nouveau Parti démocratique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau congé parental spécial (plus court avec plus haute prestation), ouverture du congé parental aux travailleuses et travailleurs indépendants ainsi qu'un double congé pour les parents donnant naissance à plusieurs enfants • Mise en place d'un système universel de garde d'enfant à 10 \$ par jour pour toutes les familles canadiennes (mention du salaire équitable pour les fournisseurs de service) • Accessibilité à des congés de maladie payés (10 jours) inscrits dans le <i>Code canadien du travail</i> (en collaboration avec les provinces) • Rendent le crédit d'impôt pour personnes aidantes naturelles remboursable 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan pour lutter contre la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTQI2S+ autochtones • Élaborer un plan d'action pancanadien pour mettre fin à la violence fondée sur le genre • Instaurer dix jours de congé payés pour les personnes aux prises avec de la violence familiale et domestique • Amélioration de la formation des policiers en matière d'agression sexuelle • Plan pour mettre fin à la violence sexuelle obligatoire sur les campus des universités • Mise en œuvre des recommandations du rapport Deschamps pour mettre fin au harcèlement et aux agressions sexuels dans l'armée 	<p>Avortement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter le fait que toutes les personnes ont droit à des services d'avortement et de santé reproductive sûrs et accessibles <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter des lois et des règlements proactifs en matière d'équité salariale • Accessibilité aux services et aux soins pour les personnes aux prises avec l'infertilité • S'attaquer aux obstacles à la participation politique des femmes par une réforme du système électoral et présentation de mesures législatives pour encourager les partis politiques à présenter plus de candidates • Promotion de l'égalité des genres à l'étranger par un programme international visant à promouvoir les droits, la sécurité et l'accès à l'éducation pour les femmes et les filles

	Conciliation famille-travail-études	Violence	Autres
<p style="text-align: center;">Bloc québécois</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre le crédit d'impôt pour proche aidant en partie remboursable 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des peines mieux adaptées et plus sévères pour les crimes liés à la violence familiale et inscrire ce type de crimes en tant que facteur aggravant dans le <i>Code criminel</i>, modifiant également la <i>Loi sur les jeunes contrevenants</i> • Tenir une commission d'enquête sur la prévention, l'encadrement législatif et la coercition des violences familiales qualifiées de « crime d'honneur » • Exiger une contribution financière du fédéral aux efforts du gouvernement du Québec en matière de prévention de la violence, notamment quant à l'étude de mise en place d'un tribunal spécialisé en matière de crimes sexuels et de violence conjugale 	<p>Avortement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réitère et défend le droit inaliénable des femmes à disposer de leur corps <p>Place des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la participation des femmes à la vie politique en instaurant un remboursement plus élevé aux partis politiques qui font élire un nombre de femmes correspondant à la zone paritaire • Contribution aux initiatives québécoises touchant l'accompagnement, la formation et le réseautage destinés aux entrepreneuses • Veiller à ce que les femmes enceintes ou qui allaitent aient droit au retrait préventif



	Conciliation famille-travail-études	Violence	Autres
Parti vert du Canada 	<ul style="list-style-type: none">• Abolition des taxes de vente sur les livres d'étude		
	Conciliation famille-travail-études	Violence	Autres
Parti populaire du Canada 			



6. Pandémie



<p>Parti libéral du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Le PLC exigerait que les voyageurs des trains interprovinciaux, des vols commerciaux, des bateaux de croisière et des autres navires sous réglementation fédérale soient vaccinés• Il déposerait un projet de loi pour s'assurer que toutes les entreprises et les organisations puissent exiger une preuve de vaccination de leurs employés et clients sans crainte d'une contestation judiciaire• Vaccination obligatoire pour les fonctionnaires de l'État, sous peine de sanction en cas de refus non justifié par une raison médicale légitime• Favorable à l'instauration d'un passeport vaccinal• Investir 100 M\$ dans la ventilation des écoles canadiennes, dont le dixième serait réservé aux communautés autochtones• 4 G\$ pour aider les provinces et les territoires à rattraper leur retard en matière d'interventions médicales et remettraient 375 M\$ aux pays les plus pauvres qui sont en difficulté à cause de la pandémie• Maintenir le soutien d'urgence apporté aux travailleurs et aux entreprises, en prolongeant notamment le <i>Programme d'embauche pour la relance économique du Canada</i> jusqu'en mars 2022• 100 M\$ en santé mentale• Crédit d'impôt aux entreprises pour améliorer leur ventilation
<p>Parti conservateur du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Pas en faveur de la vaccination obligatoire• Programme national de dépistage rapide de la COVID-19• Fermer les frontières aux pays aux prises avec de nouveaux variants• Mettre fin progressivement aux programmes de soutien• Financer des repas au restaurant et des voyages, en offrant un rabais de 50 % sur les aliments et sur les boissons non alcoolisées achetés en restaurant du lundi au mercredi pendant un mois (1 G\$) et un crédit d'impôt de 15 % pour les dépenses de vacances en 2022• Donner accès à des services en santé mentale à un million de Canadiens de plus qui auraient subi les conséquences psychologiques de la pandémie• Augmenter la production nationale de fournitures essentielles et réformerait le système de la réserve nationale d'urgence du Canada pour réagir rapidement aux maladies infectieuses et au bioterrorisme• Réduire le prix des médicaments et négocier avec les compagnies pharmaceutiques pour augmenter la production de médicaments essentiels

	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête publique sur la réponse du gouvernement canadien à la pandémie et son niveau de préparation avant la crise. Soutien une enquête internationale sur les origines de la COVID-19
<p>Nouveau Parti démocratique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le passeport vaccinal • Pour la vaccination obligatoire des employés de la fonction publique • Maintenir la subvention salariale et l'aide au loyer ainsi que les programmes de prêts aux entreprises, en vigueur depuis le début de la pandémie • Une prime à l'embauche, pour payer la part de l'employeur à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada, serait également instaurée pour encourager le retour au travail • Nationalisation des soins de longue durée • Soins en santé mentale gratuits aux Canadiens non assurés • Société d'État chargée de la production nationale de vaccins
<p>Bloc québécois</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutient la vaccination du plus grand nombre de personnes possible • Pour le passeport vaccinal • Souhaite la levée des brevets et encourage la production en sol canadien • Augmenter immédiatement à 35 % la contribution fédérale aux transferts en santé • Commission d'enquête sur la pandémie • Encourager le retour au travail, en suspendant par exemple la <i>Prestation canadienne de la relance économique</i> entre les vagues de la pandémie
<p>Parti vert du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Le PV propose aussi de réintroduire la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants à hauteur de 2 000 \$ par mois, de façon rétroactive et jusqu'à ce que la pandémie soit terminée • Enquête nationale sur le traitement des aînés avant la pandémie • Augmenter la fabrication au Canada de produits essentiels
<p>Parti populaire du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Opposition aux mesures sanitaires, comme le port du masque, le confinement et le passeport vaccinal • Abolition de ces mesures

7. Enjeux autochtones

<p>Parti libéral du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Création de 3 300 places en garderie et amélioration des soins avant et après l'école dans les communautés (2,5 G\$)• Financer la recherche de tombes anonymes liées aux pensionnats autochtones (320 M\$)• Soutenir psychologiquement les survivants des pensionnats et leurs proches• Investir 1,4 G\$ sur cinq ans dans les soins de santé• Soutenir les peuples autochtones afin qu'ils se réapproprient leurs langues et leurs cultures (275 M\$)• Éliminer le racisme et la discrimination dans les systèmes de santé (126 M\$)• Soutenir les services de police et de sécurité communautaire (861 M\$)• Mettre en œuvre les objectifs de la <i>Déclaration des Nations unies</i> sur les droits des peuples autochtones (31 M\$ sur deux ans)• Lutter contre l'insécurité alimentaire en élargissant le programme <i>Nutrition Nord Canada</i> (163,4 M\$ sur trois ans)
<p>Parti conservateur du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Présenter des excuses au nom du gouvernement du Canada pour les injustices passées commises envers les Autochtones et financer une enquête liée à la découverte des sépultures sur les sites d'anciens pensionnats• Faire de la reconnaissance des droits des peuples autochtones une priorité absolue• Créer la Société canadienne des possibilités autochtones comme partenaire financier dans le développement de projets de ressources naturelles et d'infrastructures (5 G\$)• Créer des aires protégées et de conservation gérées par les gardiens autochtones• Fournir des ressources aux Autochtones pour lutter contre les problèmes de santé mentale et de toxicomanie (1 G\$ sur cinq ans)• Reconnaître le problème d'accès à l'eau potable et mettre un terme aux avis à long terme• Améliorer le programme <i>Nutrition Nord Canada</i> pour assurer un accès à des aliments sains et à prix abordable• Brancher les peuples autochtones à Internet à haute vitesse d'ici 2025

<p>Nouveau Parti démocratique</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les efforts de réconciliation• Mettre en œuvre la <i>Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones</i>• Mettre en œuvre les 94 recommandations du rapport de la <i>Commission de vérité et de réconciliation du Canada</i>• Soutenir les communautés quant aux traumatismes des pensionnats et encourager la fouille des sépultures des anciens pensionnats• Permettre l'accès à l'eau potable à toutes les communautés dès maintenant• Réformer le programme <i>Nutrition Nord Canada</i> pour assurer l'accès à des aliments sains et traditionnels• Élaborer une stratégie canadienne de logement autochtone conjointement avec les peuples autochtones• Assister les communautés dans leur transition énergétique et créer un Bureau de la justice environnemental pour évaluer les impacts du réchauffement climatique sur les territoires autochtones• Comblent l'écart en matière d'éducation des Autochtones• Respecter la compétence autochtone sur les systèmes de protection de l'enfance• Prendre des mesures pour combler l'écart en matière de santé dans les communautés autochtones et appuyer l'autodétermination des Autochtones en matière de santé• Travailler avec les provinces pour inclure l'histoire autochtone aux programmes d'enseignement
<p>Bloc québécois</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Abolir la <i>Loi sur les Indiens</i>• Déployer un plan quinquennal pour la construction de 8 000 logements pour les Premières Nations du Québec et pour l'approvisionnement en eau potable dans toutes les nations autochtones du Canada• Octroyer plus de ressources pour préserver les langues et les cultures autochtones et pour le financement des écoles• Adopter une loi pour mettre en vigueur la <i>Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones</i> et d'une loi-cadre pour remplacer la <i>Politique sur la police des Premières Nations</i>

<p>Parti vert du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Entériner les articles de la <i>Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones</i>, les recommandations de l'<i>Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées</i> et les recommandations de la <i>Commission de vérité et de réconciliation du Canada</i>• Honorer la décision du Tribunal canadien des droits de la personne d'indemniser chaque enfant, et chaque famille, qui a été enlevée de son foyer dans la réserve• Le parti créerait une loi sur le Tribunal des terres et des traités autochtones afin d'établir un organisme indépendant qui s'assurerait que les négociations de traités soient équitables et que ces négociations de traités et les résolutions de revendications n'entraînent pas l'extinction des droits ancestraux et issus de traités• Avec les dirigeants autochtones à la barre, le PV promet d'établir des processus pour sortir de la <i>Loi sur les Indiens</i>• Affirmer le droit inhérent des Premières Nations, des Inuits et des Métis à déterminer les services à l'enfance et à la famille• Créer une base de données nationale afin de comptabiliser les cas de discriminations raciales et ethniques dans les interventions policières• Reconnaître les droits des Indiens non inscrits et des Métis en tant qu'« Autochtones »
<p>Parti populaire du Canada</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Abolir la <i>Loi sur les Indiens</i> et la remplacer par un cadre juridique qui mettrait fin à la dépendance des communautés autochtones envers Ottawa et leur offrirait plus d'autonomie• Respecter les traités, mais le parti conserve le pouvoir d'approuver des projets relatifs aux ressources naturelles et aux infrastructures lorsque des consultations appropriées ont été tenues et que des partenariats ont été envisagés• Fournir l'accès à l'eau potable aux communautés autochtones isolées• Revoir toutes les dépenses gouvernementales en ce qui a trait aux Autochtones